

Discours du 8 mai 2026
Sébastien Mounié, maire,

1. Accueil

2. Lecture du message officiel

Mesdames et messieurs les élus,

Chers porte-drapeaux, chers enfants,

Chers montséguriennes, chers montséguriens,

Il y a 81 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939.

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à **des dizaines de millions de personnes**, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. **L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01.** La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Le **8 mai 1945**, les troupes françaises étaient présentes devant les poches de résistances allemandes sur le territoire français : Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle. Un escadron de la garde républicaine, un régiment de spahis et un escadron de chars entrent dans

La Rochelle. Le même jour, Lorient se rend. Saint-Nazaire capitule le 9 ; Dunkerque, le 10. La France occupée finit victorieuse. La guerre mondiale s'arrête en laissant derrière elle près de 18 millions de victimes militaires et environ 45 millions de victimes civiles. Plus de 60 millions de vies humaines.

La commémoration du 8 mai c'est l'occasion de rendre un hommage à l'engagement des militaires, résistants, civils, hommes, femmes et enfants morts pour la France, morts pour la Nation, morts pour la République.

Au travers, des discours et des moments de silence il s'agit d'honorer la mémoire des victimes et exprimer notre gratitude envers ceux qui ont lutté pour notre liberté, et qui luttent encore aujourd'hui au-delà de nos frontières dans de très nombreux pays. Partout ce sont des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, qui luttent unis par une même exigence : ne pas subir, ne pas céder.

Sur notre monument aux morts comme de milliers d'autres, ce sont des hommes, des frères, des pères de familles qui sont morts, pour notre liberté. Cet hommage va aussi à celui des familles endeuillées qui se sont retrouvées seules avec leur peine, mais aussi aux militaires, survivants de la guerre, parfois traumatisés physiquement et psychologiquement qui reviennent pour certains meurtris à vie.

Le **8 mai**, c'est aussi l'occasion de se rappeler que la **paix** est fragile et qu'il est de notre devoir de la préserver. Quotidiennement. A l'étranger, dans notre pays, dans notre village.

C'est pourquoi il est essentiel de transmettre cette **mémoire** aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liées à la défense de nos **valeurs : Liberté Egalité Fraternité.**

Le 8 mai est bien plus qu'un simple jour férié. C'est un **symbole de résistance, de courage et d'espoir.** En nous remémorant les événements de cette journée, nous nous engageons collectivement à préserver la **paix.**

C'est aussi une journée de solidarité. Cette solidarité elle est symbolisée par le BLEUET DE France que je porte à la boutonnière et que je vous propose également de porter aujourd'hui et à chaque commémoration.

(distribution des bleuets)

Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir. Son histoire commence au cœur des tranchées de la Première Guerre mondiale. Alors que les combats font rage, **les soldats français remarquent que les bleuets continuent de pousser sur les champs de bataille dévastés. Ils y voient un symbole de résilience, de ténacité et d'espoir au milieu du chaos.**

Dès l'année 1918, le bleuet est alors officiellement adopté comme symbole de la mémoire des soldats tombés au combat. L'initiative revient à (Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt), deux infirmières de l'Institution Nationale des Invalides, qui ont l'idée de faire confectionner aux pensionnaires blessés des bleuets en tissu et de les vendre sur la voie publique. Cette action

visé à leur apporter un soutien moral et à récolter des fonds en leur faveur.

Au fil des décennies, le bleuet a évolué pour devenir un symbole national de mémoire et de solidarité. Il s'agit de

- Soutenir les anciens combattants et blessés de guerre ;
- Aider les pupilles de la Nation et leurs familles ;
- Accompagner les victimes de terrorisme.

Chaque année, les dons récoltés, à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros, permettent de financer des actions concrètes : bourses d'études pour les pupilles de la Nation, aide au maintien à domicile des anciens combattants en situation de dépendance, et soutien aux militaires blessés en opérations extérieures.

Porter et Soutenir le Bleuet de France, c'est perpétuer la mémoire de ceux qui ont combattu et souffert pour la liberté, parmi eux, à Montségur, nommons-les :

- 3. Hommage aux morts et appel des morts (le plus souvent)**
- 4. Dépôt des gerbes**
- 5. Sonnerie aux morts**
- 6. Inclinaison des drapeaux**
- 7. Minute de silence**
- 8. Les drapeaux se relèvent**
- 9. Marseillaise (hymne nationale)**
- 10. Remerciements et félicitations**

Je voudrai vous remercier pour ce moment de partage et de souvenir. Remercier les enfants d'être présents, car c'est

vous qui représentez l'avenir de notre pays et de notre village. Sachons préserver la paix !

Je vous propose de partager un verre ensemble à l'ancienne école !

Vive la liberté, l'égalité, la fraternité !

Vive la République et vive la France !

11. Salut des porteurs de drapeaux